



# 15<sup>ème</sup> Réunion des Partenaires du PFBC

Yaoundé, Palais des Congrès, 15 au 20 Juin 2015



## CADRE JURIDIQUE: LE ROLE DES AIRES PROTEGEES ET LA PROTECTION DES ESPECES

Par:

**LEKEALEM JOSEPH**

*Ingénieur en Chef des Eaux et Forêts*

DIRECTEUR DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES

Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun (MINFOF)

BP. 34430 Yaoundé-Cameroun

Tél: +237 222 23 92 28



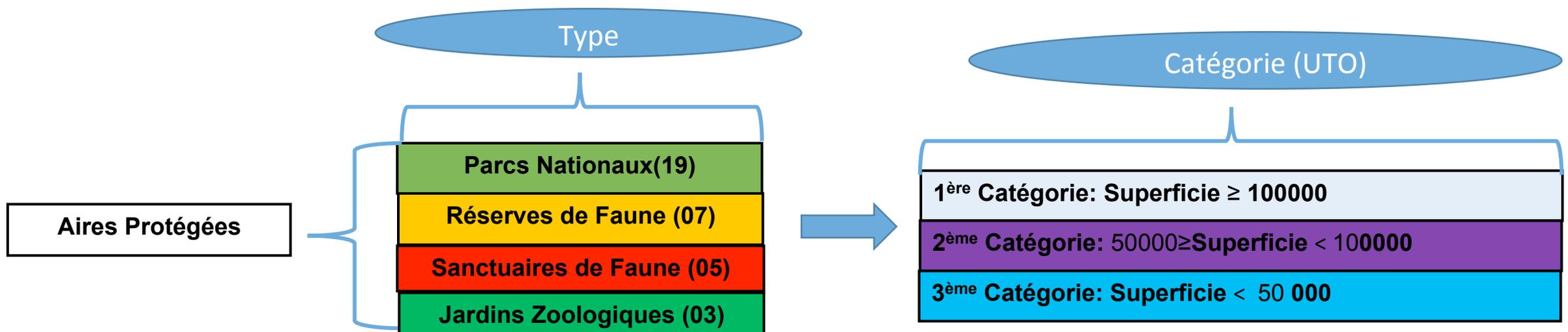
# PLAN DE L' EXPOSE

1. QUELQUES RAPPELS;
2. OBJECTIFS DE LA CREATION DES AIRES PROTEGEES ET DE LA PROTECTION DES ESPECES;
3. GESTION DES AIRES PROTEGEES ET DÉFIS;
4. GESTION DES ESPECES PROTÉGÉES ET DÉFIS;
5. MODES DE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES;
6. MODE DE PROTECTION DES ESPÈCES ET ATTÉNUATION DES CONFLITS HOMME-FAUNE;
7. MODE DE GESTION DE LA FAUNE EN DEHORS DES AIRES PROTEGEES;
8. CADRE INSTITUTIONNEL DE LA GESTION DES AIRES PROTEGEES ET DE LA FAUNE.

# 1. QUELQUES RAPPELS

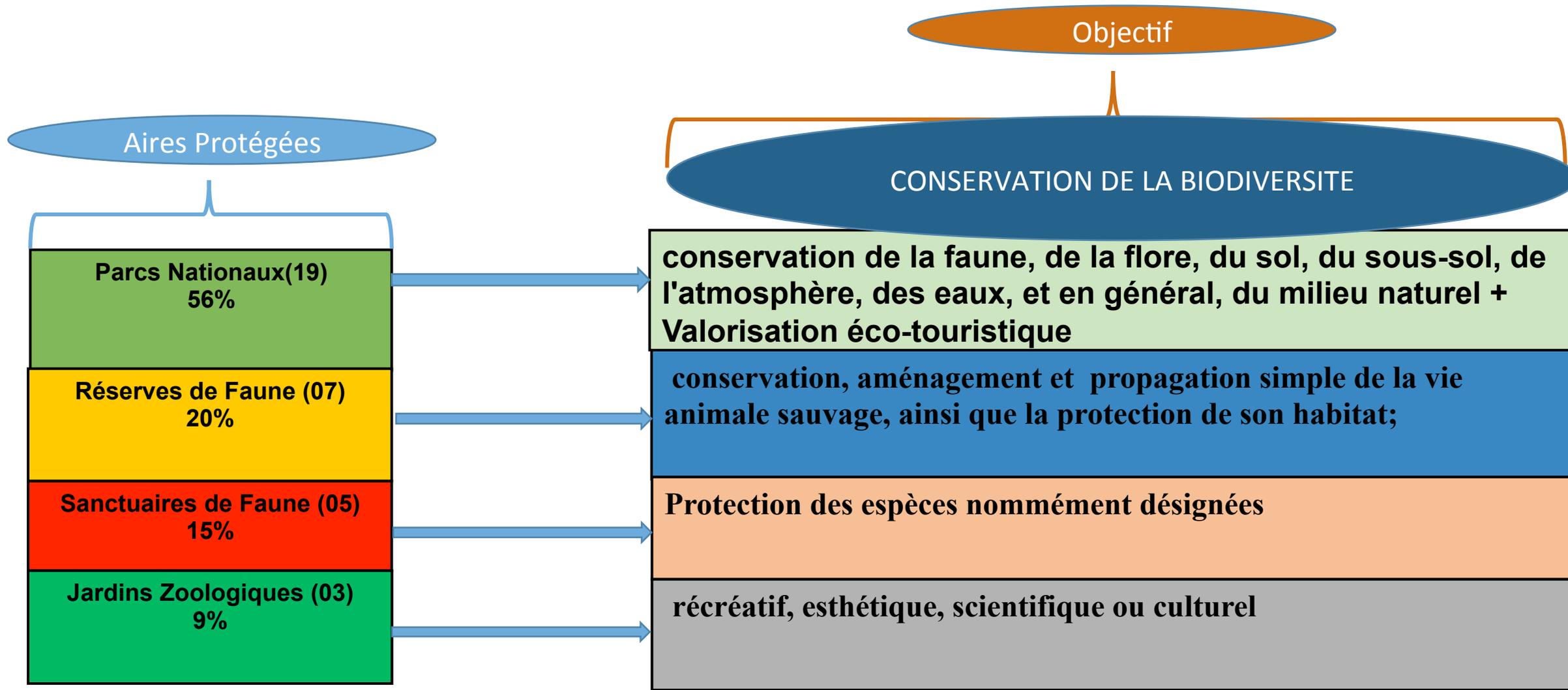
**Aire Protégée (AP)** : une zone géographique délimitée et gérée en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation et de développement durable d'une ou de plusieurs ressources données.

Il existe plusieurs types d' AP qui se subdivisent en plusieurs catégories



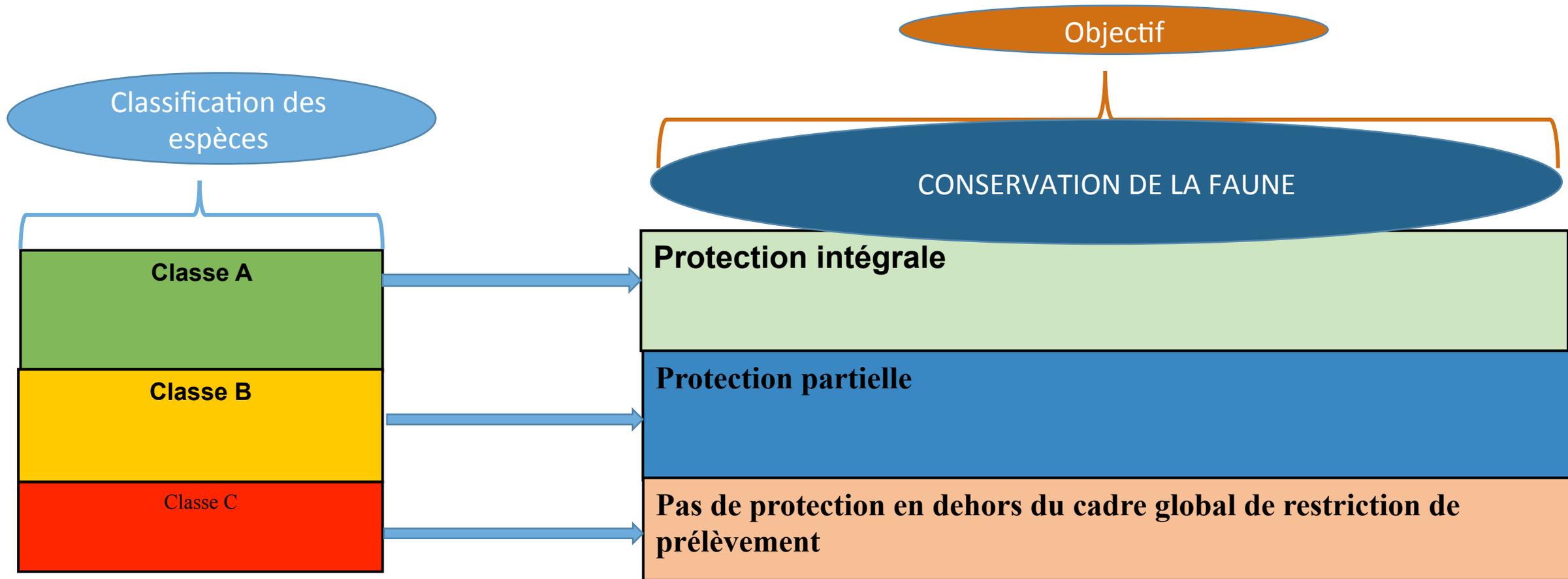
# 2-OBJECTIFS DE LA CREATION DES AIRES PROTEGEES ET DE LA PROTECTION DES ESPECES

## 2.1 OBJECTIFS DE CREATION DES AIRES PROTEGEES



# 2-OBJECTIFS DE LA CREATION DES AIRES PROTEGEES ET DE LA PROTECTION DES ESPECES

## 2.2 OBJECTIFS DE LA PROTECTION DES ESPECES



# 3-GESTION DES AIRES PROTEGEES ET DÉFIS

## 3.1 Gestion des aires protégées

Adoption du réseau des aires protégées assis sur les écorégions



Création de l'aire protégée



Elaboration, validation et approbation du plan d'aménagement



Organisation et fonctionnement du service de la conservation (service de conservation et comités d'aménagement (gestion, scientifiques et local))



Evaluations et révision du plan d'aménagement

# 3-GESTION DES AIRES PROTEGEES ET DÉFIS

## 3.2 Défis

- Eradiquer le braconnage local et transfrontalier
- Juguler le problème des empiétements divers (transhumance, mines, etc...)
- Valorisation des aires protégées
- Mise en place des mécanismes de financement durable
  - Accès au marché carbone;
  - Paiement des services environnementaux.
- Juguler l'insécurité

# 4. GESTION DES ESPECES PROTÉGÉES ET DÉFIS

## 4.1 Gestion des espèces protégées

Les espèces fauniques menacées de disparition et les espèces phares disposent d'un plan de gestion articulés autour de:

- ✓ la reconnaissance de la ressource;
  - ✓ le plan de gestion durable;
  - ✓ mise en œuvre, suivi-évaluation et révision
- 4 espèces disposent d'un plan de gestion au Cameroun:
- l'éléphant; Lion, le perroquet gris à queue rouge et l'hippopotame.
  - Les plans de gestion sont en cours pour l'hippotrague, Elan de Derby et Grands singes

# 4. GESTION DES ESPECES PROTÉGÉES ET DÉFIS

## 4.2 Défis

- Gestion sous régional de certaines espèces emblématiques
- Mobilisation des moyens financier nécessaires pour la mise en œuvre des plans de gestion existant et futur;
- Conservation de l' habitat;
- Réduction/éradication du grand braconnage;
- Mise en place d' un système d' intelligence contre les crimes fauniques;
- Mise en place d' un système efficace de contrôle des documents d' exploitation faunique.

# 5. MODES DE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES

Le mode de gestion des aires protégées au Cameroun est basé sur les piliers suivants:

- ✓ Stratégie de répression;
- ✓ Stratégie de l'approche participative;
- ✓ Stratégie de la conciliation de la conservation et du développement socio-économique, pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales;
- ✓ stratégie de la sensibilisation et de l'éducation.

## 6.NIVEAU DE PROTECTION DES ESPÈCES ET ATTÉNUATION DES CONFLITS HOMME-FAUNE

Les animaux vivant sur le territoire national sont réparties en trois classes de protection:

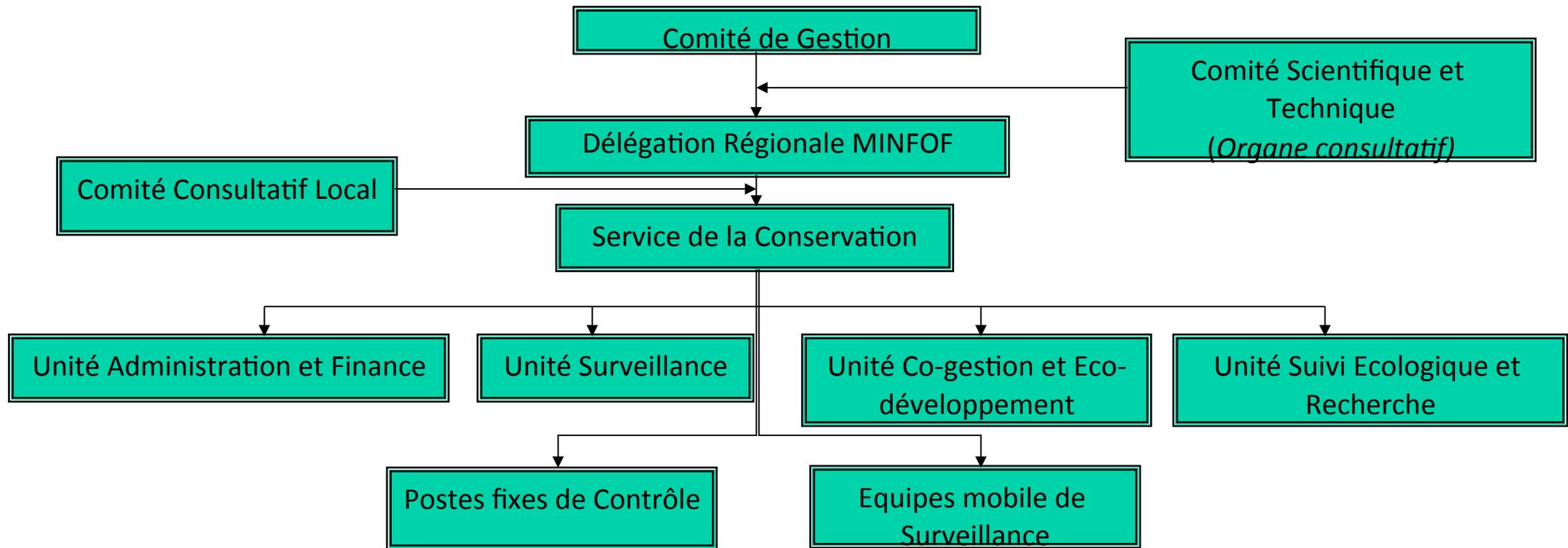
- **Classe A:** espèces rares, en voie de disparition et donc intégralement protégées: Lions, primates, perroquets, crocodiles...
- **Classe B:** espèces protégées: Eléphants, vautours, phacochères ...
- **Classe C:** espèce à gestion réglementée: petits rongeurs ...

Plan stratégique de gestion des conflits homme-éléphant disponible

## 7.GESTION DE LA FAUNE EN DEHORS DES AIRES PROTEGEES

L'arsenal juridique en matière de protection de la faune s'applique sur tout le territoire camerounais, c'est-à-dire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des aires protégées.

# 8. CADRE INSTITUTIONNEL DE LA GESTION DES AIRES PROTEGEES



A Kudu antelope stands in a savanna landscape, facing right. The antelope has long, spiraling horns and a brown coat. The background features dry grass, scattered trees, and a clear sky. The text "Merci pour votre attention" is overlaid in red on the image.

Merci pour votre  
attention